

Exercer le rôle de tuteur en entreprise

VOTRE FUTURE COMPÉTENCE

Objectifs : aptitudes et compétences visées

- Accueillir et intégrer le tutoré/apprenti dans son environnement professionnel afin de sécuriser sa prise de poste, de favoriser son inclusion dans le collectif de travail et d'agir en cohérence avec la culture et les valeurs de l'entreprise.
- Organiser, en concertation avec les parties prenantes (organisme de formation, service RH, encadrement...), le parcours d'apprentissage du tutoré/apprenti afin de structurer une progression adaptée à l'acquisition des compétences visées.
- Transmettre les savoir-faire professionnels associés à la fonction et au poste de travail du tutoré/apprenti afin de permettre une appropriation progressive des gestes, des pratiques responsables et des attendus du métier en cohérence avec les engagements RSE de l'entreprise.
- Accompagner le tutoré/apprenti dans le développement de son autonomie professionnelle, en réalisant au départ les activités en binôme afin de renforcer sa capacité à exercer son activité de manière fiable, responsable et autonome.
- Suivre et évaluer les apprentissages réalisés par le tutoré/apprenti afin d'identifier les acquis stabilisés, les points à approfondir et d'adapter le parcours d'accompagnement.
- Assurer une médiation active entre le tutoré/apprenti et les parties prenantes internes et externes à l'entreprise afin de garantir la cohérence et la fluidité du dispositif de tutorat ou d'apprentissage et de prévenir, le cas échéant, les risques de rupture du contrat.
- Maintenir tout au long de l'accompagnement une posture tutorale professionnelle et bienveillante (écoute active, une adaptabilité (notamment en cas de handicap), sens des responsabilités favorisant le bien-être et la QVCT du tutoré/apprenti) afin d'entretenir un climat d'apprentissage respectueux, sécurisant et favorisant une insertion durable dans le monde professionnel.

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées : Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

La pédagogie utilisée permet aux participants d'être véritablement acteurs de leur formation

Des trainings intensifs sont pratiqués sous la forme de mises en pratique de situations qu'ils rencontrent au quotidien

Remise d'un support pédagogique

Modalités d'évaluation : Les acquis sont évalués au travers d'exercices d'application ou jeux de rôle ou QCM et feront l'objet d'échanges ou de corrections avec le formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Option CCE: L'évaluation des compétences repose sur une évaluation globale comprenant :

Une **épreuve écrite d'une durée de 1h30**, prenant la forme soit d'une **étude de cas** réalisée en conditions d'examen.

Une **épreuve orale d'une durée de 30 minutes**, consistant en un entretien avec le jury évaluateur.

La certification est délivrée lorsque le candidat valide au minimum 80 % des compétences du référentiel à l'issue de l'évaluation globale.

Types de structures concernées :

Toutes catégories d'entreprises et tous secteurs d'activité

Poursuite de Formation, passerelles (Cf. RS) :

Notre offre de formations vous permettra de développer des compétences complémentaires – nous consulter.

Equivalence avec la Certification du Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur (RS5515)

Accessibilité aux personnes porteuses de Handicap :

- Tous les sites sont accessibles
- Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

NOTRE OFFRE DE FORMATION

Public visé : Tout public amené à intégrer, former et accompagner un nouveau collaborateur dans l'entreprise.

Prérequis :

Aucun

Si option CCE: Le CCE est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné.

Validation de la formation :

Certificat de réalisation ou

Certificat de Compétences en Entreprise – CCE « Exercer le rôle de tuteur en entreprise »

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Accessible sur dossier, l'Organisme Certificateur est CCI France.

Accompagnement personnalisé possible sur devis.

Durée : 14 heures (ou 16 heures avec option CCE) avec en plus des outils en distanciel.

Modalités et délai d'accès :

Modalités : accès à la formation après envoi du bulletin d'inscription et de l'entretien de validation,

Si inscription au CCE, une fiche d'inscription pour la certification des compétences est à compléter,

Date de démarrage : Voir calendrier (disponible sur demande)

Délai d'accès : selon validation du financeur

Tarifs INTER : 840 € + (500 € option CCE)

Tarif Intra : Nous consulter

Lieux et contacts : Filière tertiaire

Pôle Formation SUD – 15 route de la balance 97410 Saint- Pierre 0262 96 96 54 - 0262 96 96 96 fcsud@reunion.cci.fr

Pôle Formation Nord – 12 rue Gabriel de kerveguen 97490 Sainte-Clotilde - 02 62 48 35 35 - 0262 48 35 05 fcNord@reunion.cci.fr

Pôle Formation CENTHOR – 1 route de l'éperon 97435 Saint-Gilles Les HAUTS

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet : www.reunion.cci.fr

Exercer le rôle de tuteur en entreprise

PROGRAMME SYNTHETIQUE DE FORMATION

1. Accueil et intégration du tuteur/apprenti

- Présentation des conditions d'accueil, le rôle du tuteur et supports d'accueil
- Instauration d'un climat de confiance adapté aux besoins (handicap...)
- Sécurisation de la prise de poste et de l'inclusion

2. Construction du parcours d'apprentissage

- Identification des acquis et des besoins du tuteur par rapport au poste et/ou du référentiel du diplôme
- Identification des acquis et des besoins du tuteur par rapport au poste et/ou du référentiel du diplôme
- Organisation d'un plan d'acquisition des compétences structuré et adapté
- Mobilisation des ressources et les outils numériques

3. Transmission des savoir-faire professionnels

- Identification et présentation des situations professionnelles pertinentes
- Accompagnement de la montée en compétences en situation de travail
- Intégration de la RSE et des valeurs de l'entreprise

4. Développement de l'autonomie

- Mise en place d'un accompagnement individualisé et progressif
- Validation des compétences au fur et à mesure du parcours
- Valorisation des initiatives et communication du feedback

5. Suivi et évaluation des apprentissages

- Planification et animation des temps d'échange réguliers et constructifs
- Utilisation de grilles et d'outils d'évaluation et de suivi
- Adaptation du parcours en fonction de la montée en compétences

6. Médiation avec les parties prenantes

- Organisation et pilotage des échanges avec l'organisme de formation, RH et hiérarchie
- Identification et relai des besoins spécifiques (handicap...)
- Prévention et gestion des risques de rupture contractuelle

7. Posture tutorale professionnelle et bienveillante

- Communication : pratique de l'écoute active et de l'adaptabilité
- Bien-être et QVCT du tuteur
- Maintien d'un climat sécurisant et inclusif
- Insertion durable dans le monde professionnel

POINTS FORTS :

Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise.

Formation permettant l'utilisation du CPF.

Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 7 sites de formation sur l'île, une offre très large qui permet d'apporter une solution Formation à vos besoins en Compétences.